

Une neuvaine à sainte Anne et promis de faire publier le fait dans les Annales, s'il recouvrait l'ouïe. Aujourd'hui, l'enfant entend parfaitement, grâce à la grande Thaumaturge qui me prouve une fois de plus qu'on ne l'invoque jamais avec confiance sans être exaucé.

Dame Ls. C.

Certifié,

Rév. J. N. JACQUES, Ptre.

FALL RIVER, MASS.—Depuis deux mois, je souffrais d'une maladie douloureuse causée par une rechute.

J'étais forcée de garder le lit tous les jours. N'espérant plus aucun soulagement, je mis toute ma confiance en la Bonne sainte Anne. Mon espérance ne fut pas déçue. Je promis, si elle m'exauçait, de faire publier ma guérison dans les Annales, et c'est en remerciant cette grande Sainte que je viens m'acquitter de mon devoir.

Gloire et reconnaissance à notre bonne Mère !

Dame ARTHUR LAMARRE.

13 mai 1894.

OSWEGO, N. Y.—Dame Léandre Brissette, une de mes paroissiennes, étant tombée malade au point qu'elle ne pouvait plus marcher, prie sainte Anne de lui rendre la santé. Elle fait dire une messe et promet de faire publier sa guérison dans les Annales, si cette grâce lui est accordée. Elle est aujourd'hui rétablie, et elle est venue faire ses pâques dimanche dernier et rendre grâces à sainte Anne.—J. J. AUGER, Ptre.

7 mai 1894.

***.—Dame F. L. remercie Dieu et la Bonne sainte Anne pour une guérison extraordinaire qu'elle a obtenue après avoir prié sainte Anne et avoir promis de faire publier le fait dans les Annales.

J. J. AUGER, Ptre.